

# Les Fiefs de Thoiry

## 1) Thoiry :

Créé par une assurance accordée à Guillaume de Thoiry en 1283.

Seigneurie non titrée mais à justice simple - d'abord - puis, plus tard, à "*haute justice*", qui conférait des droits utiles et honorifiques tels que les droits de *rouage*, *forage*, *perçage*, *chemin*, *marché* et *bornage* (un bail de 1605 détaille ce dernier droit).

La *haute justice* appartenait au comte de Montfort qui aliéna la justice de Thoiry, en 1574, au profit de Pierre Santerre, moyennant 175 livres. Celui-ci la céda à son tour à Raoul Moreau pour 400 livres.

La *basse justice* relevait du possesseur du fief, pour toutes les affaires dont la valeur estimée - une éventuelle confiscation de biens d'un condamné en échange de la vie sauve, par exemple - n'excédait pas la somme de 60 deniers.

Un acte de 1607 nous montre le seigneur d'Auteuil et de Thoiry bailler en bloc à Guillaume Faroul, d'Auteuil, les cens, rentes, denrées, grains, volailles, etc., les amendes de justice des dits Auteuil et Thoiry, plus le droit de rouage et de forage, les revenus du moulin banal du dit Auteuil et du moulin à vent de Thoiry.

Les chemins, fontaines, puits et mares - non privés - appartenaient au seigneur. En vertu de ce dernier droit, et par sa seule volonté, le seigneur supprima des ruelles et sentes à Thoiry : la ruelle Monsault, la rue de Montfort, le chemin de Thoiry à Neauphle, pour ne citer que ceux-là.

En 1607, Nicolas Moreau réunit les deux seigneuries d'Auteuil et de Thoiry, séparées depuis l'époque d'Amaury (1230). Vers la fin du XIXe siècle, le seigneur de Thoiry possédait encore un reste de l'antique seigneurie d'Auteuil : la pièce de la Vatanine (sans doute ainsi nommée en l'honneur de la comtesse de Vastan), qui contenait jadis des fours à tuiles et dont le site fut découvert vers 1850. Cette tuilerie aurait, dit-on, fourni tuiles et briques au chantier du château du Tronchay en 1759.

Où se trouvait l'ancien logis des seigneurs ? au Tronchay (château actuel) ou à l'ancien hôtel du fief de la Cour ? En fait le Tronchay était, en 1559, encore indépendant de la seigneurie et ne pouvait en être le siège. Le manoir des fermes réunies de Thoiry et du Tronchay était situé, en 1585, entre le pavillon du Tronchay et celui des Perrons (horloge) et on peut affirmer sans grand risque que l'ancien manoir s'élevait non loin de là.

Autre anecdote piquante : le lendemain de la Saint-Martin de 1648, M. et Mme d'Auteuil et M. et Mme de Thoiry signèrent, au château de Thoiry, par devant commis-tabellion du lieu, le traité qui suit : "*Lesquels accordent ce qui s'en suit qui est que les dits seigneurs et dames se sont obligés de se rendre et trouver dorénavant par chacun an, au château du dit Thoiry, le jour de la fête Saint-Martin d'hiver ou veille du dit jour pour passer la dite fête et la festiner solennellement et ce, à peine de payer par ceux qui manqueront de se rendre, la somme de trente livres tournois entre les mains de celui qui s'y rendra, à prendre sur leurs fermiers d'Auteuil et du dit Thoiry qu'ils veulent être contraints au paiement d'icelle en vertu des présentes.*"

## 2) Le Tronchay :

Consiste en :

- 1) un château à l'emplacement du château actuel.
- 2) la partie sud-ouest du parc jusqu'à l'ancienne rue de Montfort.
- 3) des bâtiments ruraux et terres labourables afferméés en 1587 sous la dénomination de "ferme de Thoiry et du Tronchay".

### 3) Les Perrons :

Il s'agit des "perrons" de la place du bourg, le vieux pavillon carré où était autrefois l'horloge. Ce fief relevait de la seigneurie d'Autouillet.

### 4) La Cour :

Pour l'essentiel, à l'emplacement de la vieille serre du château, à l'ouest du potager.

### 5) Lanrouillé :

Egalement transcrit Lanrouillé ou Lanrhonier, parfois même Lanrouillet-Bigot : ce sont une maison et lieu seigneurial et des terres labourables (dont une pièce de 2 arpents 60 perches située dans la vallée de Villarceaux avec une maison). Il existait aussi un fief des Perrons à Frémainville qui était une ferme féodale dépendant du fief de Lanrouillé. Lanrouillé appartenait, de même que la ferme des Vignettes (dès 1561), à Jacques de Philippes, sire de Lanrouillé puis à ses successeurs. En 1587, un acte le cite comme acquéreur d'un moulin à vent. Le 19 septembre 1622, on voit un Tristan de Philippes, écuyer et seigneur du fief des Sablons à Thoiry, rendre hommage à Charles du Mesnil-Simon.

Les armes des Philippes sont : *semis d'hermines*.

Au XVIIe siècle, on trouve : Charles de Philippes de Lanrouillé, inhumé le 2 février 1695, à l'âge de 70 ans, qui épousa Magdelaine Bournel puis une demoiselle Daudrieu et qui eut de ses différentes unions, une nombreuse postérité dont :

Magdelaine, décédée en 1720 (inhumée le 2 juillet 1720), à 52 ans.

Nicolas, garde du roi.

Charles-Michel, garde du roi, né en janvier 1668, filleul de Gilles-Michel de Marescot.

Marie, née en juillet 1670.

Marguerite, veuve de Georges Lainé et inhumée le 7 octobre 1726, à 55 ans.

Isabelle, citée en 1699 puis en 1708.

Emilienne.

Elisabeth, morte à 30 ans, (inhumée le 7 août 1710).

### 6) Beauchamps ou Villarceaux :

Fief relevant en 1632 de la seigneurie de Maizelan qui comprenait le champ tier de la vallée Beauchamps. Voir Villarceaux.

### 7) Petitmont :

Fief important, situé à l'ouest du bourg, du fait de l'implantation de quatre petits moulins :

**1)** le premier, le "**moulin du Tronchay**" situé sur un champ de 2 arpents, relevait du Tronchay puis, par cession en 1587, de Jacques de Philippe, seigneur de Lanrouillé, *la mouvance en étant réservée à la seigneurie du Tronchay*.

**2)** le second, assis sur les "**Briaires de Thoiry**" appartient au sieur de l'Aunay qui le louait en 1629, pour la somme de 36 livres *tournois l'an*, à Antoine Lemoine, meunier à Thoiry.

3) également sur un arpent des "**Briaires de Petitmont**", c'était le moulin à vent de Thoiry.

4) un moulin déjà en ruines au XVI<sup>e</sup> siècle : en 1579, Tassin Mende, charpentier d'Autouillet l'avait "*pris à cens de Roger Fournier, seigneur de Marc et Petit-Mont moyennant un cens de 2 sols et un chapon, une rente de 13 sols 4 deniers et une somme de 4 écus 1/4*". Ce moulin a sans doute été brûlé en 1591 lorsque V. Michel, D. Hubert et Michault Maucher, meuniers à Villiers, Thoiry et Flexanville déclarent dans un acte : "*... quant à la huche à blé, ensemble la huche à farine avoit été brûlées l'année dernière lorsque le Roi et son armée étaient logés au dit Thoiry et environs.*"

On relève, en 1243, un chevalier Geoffroy de Petitmont dont le sceau portait *une fleur de lys en champ*. Ce fief était suzerain de celui de La Porte (à Goussonville) et de celui de Mont-Roty (aux Mesnuls). Une partie du fief releva de Mézelan puis de Launay ; l'autre, de Thoiry, ce qui explique que ces terres passent, morcellées, d'une famille à l'autre, au gré des successions : Mesnil-Simon, Villeneuve, Vaultier, d'Elbée, etc...

Roger Fournier, écuyer, seigneur de Marcq, Petitmont et Mareil en partie, signataire de la Coutume de Montfort en 1556 était le beau-frère de Raoul Moreau, qui possédait également droits et terres à Petitmont. Le fief appartient au duc de Luynes qui, le 11 juin 1777 en rendit "*hommage à la comtesse de Vastan, Dame de Petitmont, aux droits de Mr Guillaume Marescot*", son bisaïeul.

#### 8) La Couture :

Relevait de l'Aunay, situé non loin de Petitmont, en direction de Goupillières, au champtier du même nom.

#### 9) Les Pintes ou les Paintes :

Terres labourables relevant, elles aussi, de la seigneurie de l'Aunay.

#### 10) Le Chêne Baldé :

Terres peu importantes, le long du chemin de Villarceaux à la Concy et dépendant de ce fief.

#### 11) La Concie ou Concy :

On trouve Concie ou Concy ou encore au XIX<sup>e</sup> siècle, Concye. La première mention connue en est Concita en 1106 et semble bien être le vieux français *concise*, bois taillis, zone de défrichement, du latin *concidere* : retrancher, clore dans le sens d'un terrain ou verger clos attenant à une maison.

Ce fief constituait un ensemble particulier circonscrit par plusieurs chemins, avec un manoir, celui de la *Petite Concye* (contrairement à la grande Concye, aujourd'hui disparue, 400 mètres plus loin sur le territoire d'Andelu, qui dépendait de Maule). Un arrière-fief de la Concye était celui du « *Chêne Baldé* » sur le chemin de Villarceaux. Le champtier de la « *Justice Maumet* » en dépendait pour un revenu de 15 deniers tournois.

En mai 1482, l'abbaye d'Abbecourt prétend, en partie, *aux dîmes de la Concye et environs*. En 1487, la succession du fermier Guillaume Cochin redonne motif de partage, entre le Prieur de Maule et l'abbé de Saint-Pierre de Neauphle, des revenus des terres et dîmes de la *Concye*. En juillet 1489, la dîme de la Concye donne encore lieu à contestations puis

arrangement (devant la Cour du Châtelet de Paris) entre le prieuré de Maule et le prieuré de Saint-Martin de Thoiry, dépendant de l'abbaye Notre-Dame de Clairefontaine. Ambroise Guilloin était fermier de la Concy en 1723.

Ce domaine est encore en exploitation : la famille Gy y a succédé dans les années 1815-1820 à la famille Pelart qui étaient d'anciens fermiers de la « maison rouge » de Montfort.

Il subsiste peu de traces du vieux manoir mais on retrouve aisément l'emplacement de l'entrée sur les traces d'anciens fossés, marqué par un « gué » empierré afin de faciliter le passage des bêtes et des charrois.

## 12) Fleuray :

Entre Thoiry et Marcq, ce fief appartenait en majorité, en 1611, aux représentants de Thomas de Saint-Vibert. Les bâtiments furent détruits de 1611 jusqu'en 1628. Jehan Loret était fermier en 1629. On situe l'emplacement du manoir disparu au midi et très près du *Parasol*.

## 13) Blahier ou Blayer :

Centré sur un hôtel seigneurial (un bail de 1743 loue 90 perches de terre situées "sous la tourelle de Blahier", des titres de 1624 désignent des terres à Blahier, "près ou sous le pavillon". Un bail de 1587 parle, lui, d'une ancienne garenne. Les constructions, disparues, étaient situées dans le bois actuel.

## 14) Cormes :

Situé dans le hameau de Villarceaux, le chastel de Cormes, ainsi désigné dans un acte de 1633, occupait une partie de la propriété d'Auguste Royer (vers 1900) et le colombier, avec vue sur les ruines, s'élevait à l'angle ouest des bâtiments sud-ouest de la dite propriété.

## 15) Villarceaux - Beauchamps :

Annexe de la terre de Thoiry dès 1625 : un bail daté du 16 juin 1625 afferme avec "*les mesurages et étallages du marché les autres droits seigneuriaux de la terre de Thoiry, fiefs du Tronchay, de la Cour, de Cormes, de Villarceaux, des Perrons et de Neauphle*". Le centre de ce fief est resté inconnu.

Simple seigneurie féodale, dépourvue de justice, Villarceaux fut annexée en 1556 à Auteuil, après avoir été longtemps comprise dans la prévôté royale d'Elleville (Auteuil était alors une prévôté particulière). En 1556, Villarceaux fut un des nombreux domaines de Charles de Guise, cardinal de Lorraine (Joinville 17 juillet 1524 - Paris 26 décembre 1574).

*Très grand prélat que ce cardinal de Lorraine, de la très noble famille des Guise, deuxième fils de Claude de Lorraine, 1<sup>er</sup> duc de Guise et frère de François, second duc de Guise, qui reprit Calais le 4 janvier 1558 aux anglais...*

*Intellectuel et théologue de renom, éloquent en français, en latin, grec ou encore en italien, il contribue à faire échouer le colloque de Poissy, seule tentative sérieuse de rapprochement des doctrines catholique et protestante. Réformateur, cependant, vers 1548-1549, il cherche à rétablir la discipline ecclésiastique et remet la prédication à l'honneur. Il s'efforce aussi d'améliorer la qualité des prêtres recrutés dans sa juridiction. Il obtint du pape l'autorisation de créer une université à Reims en 1548. Favorable à la jeune Compagnie de Jésus, fondateur de couvents, il était une figure de proue du Catholicisme de cette époque de troubles religieux.*

*Mécène et fin diplomate, ami de Rabelais et d'Erasmus, il était aussi un grand seigneur, follement dépensier dans son hôtel de Cluny, à Paris, amateur de femmes, à la tête d'une clientèle d'assistés, patiemment constituée afin de servir les desseins de sa famille. Il cumulait les revenus de 30 archevêchés, 9 évêchés et 5 abbayes, ce qui lui apportait, disait-on, une rente de quelques 300.000 livres annuelles équivalant à 16.000 journées de travail d'un moissonneur en ce milieu du XVIe siècle...*

*Cupide, il chercha toute sa vie à accroître son patrimoine, ne négligeant jamais, pour cela, de profiter des disgrâces de courtisans malheureux. C'est ainsi qu'il se rendit maître du château de Dampierre, dont dut se séparer son ancien propriétaire, le financier Duval ; ainsi aussi qu'il acquit le château de Meudon d'un prélat ami de la duchesse d'Etampes, ancienne maîtresse de François 1<sup>er</sup>, écarté à l'avènement du nouveau roi Henri II, ou encore de la seigneurie de Marchais, ancienne propriété de Bossut de Longueval, secrétaire de la même duchesse d'Etampes.*

*Il eut souvent un rôle politiquement éminent au sein du Conseil Royal, particulièrement lors de la minorité de son neveu Henri, amené à succéder, comme chef de sa maison, à François, frère aîné du Cardinal, assassiné au siège d'Orléans, le 18 février 1563. Tête de la délégation française au concile de Trente, il se fit d'abord le champion de l'unité religieuse du royaume, unité déjà bien utopique à cette époque mais s'opposa, dès 1564 au chancelier Michel de l'Hôpital quand il s'agit de faire appliquer les décisions conciliaires. Il ne céda jamais, semble-t-il, à la tentation d'une quelconque collusion avec l'Espagne et au contraire se montra dévoué et loyal envers la difficile politique d'équilibre de Catherine de Médicis, tempérant le jeune duc de Guise.*

*Ayant pris froid lors d'une procession de pénitents conduite par le nouveau roi Henri III, il mourut le 26 décembre 1574.*

En 1560, le roi érige en châtellenie la seigneurie d'Auteuil y joignant les seigneuries de Garancières, Villarceaux et Andelu, suivant l'hommage fait par Guillaume Briçonnet au duc de Luynes en 1708. Cette châtellenie reçut en annexes Millemont et Autouillet quand elle fut érigée en comté par lettres patentes du 10 mars 1677 et ne fut démembrée qu'à la Révolution. Notons que le Comté d'Auteuil rapportait 4 000 livres de rente (fin XVIIe) et que 8 fiefs en relevaient.

### **Seigneurs de Villarceaux :**

- 1) Charles de Lorraine-Guise, cardinal de Lorraine.
- 2) Le Cardinal de Bourbon reçoit la seigneurie de Poissy et celle d'Auteuil avec Villarceaux.
- 3) Jehan Arnoult rend hommage, le 4 novembre 1564 au comte de Montfort (celui-ci n'est autre que le roi).
- 4) Raoul Moreau, seigneur du Tronchay, d'Auteuil et de Boissy.
- 5) Nicolas Moreau, seigneur châtelain d'Auteuil et seigneur de Thoiry.
- 6) François III Briçonnet, seigneur de Millemont, Auteuil et Villarceaux en 1609.
- 7) Guillaume III Briçonnet, cité dans un aveu de 1638.
- 8) Jean Briçonnet, cité en 1669.
- 9) François IV Briçonnet, fils de Guillaume, par lettres patentes de 1677 : comte d'Auteuil, marquis de Rosay, seigneur de Millemont, Garancières, Boissy et Villarceaux. Né en 1640, mort en 1705, il fut Président honoraire de la 3e Chambre des Enquêtes.
- 10) Guillaume IV Briçonnet, fils de François, conseiller au Parlement de Paris, avocat général au Grand Conseil, cité dans un aveu de 1708.
- 11) François-Guillaume Briçonnet, fils de Guillaume, chevalier, comte d'Auteuil, seigneur d'Autouillet, Garancières, Andelu et Villarceaux, cité dans un aveu de 1728, vend ses droits sur Villarceaux au seigneur de Thoiry.
- 12) M. le comte de Villayer, 2ème époux d'Angélique-Claude de Marescot, dite *comtesse de*

Vastan, dame de Thoiry, acquéreur de François-Guillaume Briçonnet en 1728.

13) Mademoiselle de Villayer, seule héritière du comté.

14) Antoine Rousseau, chevalier de l'ordre du roi, secrétaire des finances, seigneur de Millemont, Garancières, Auteuil, Autouillet, Andelu et Villarceaux.

15) Madame Rousseau, citée en 1750.

16) les deux filles des précédents, à savoir :

1) Marie-Anne, épouse d'Huguet Etienne, marquis de Romancé.

2) Elisabeth-Angélique, épouse de Jean Rousseau.

17) Jean-Claude Rigoley d'Ogny, baron.

18) Marie-Jeanne Denise Elisabeth Rigoley d'Ogny, femme divorcée de Jean Anaclet de Bassompierre.

## 16) Neauphle-le-Vieil :

Quelques rares censives situées sur le territoire de Thoiry.

## 17) Couvent des Hautes-Bruyères :

Ce monastère fondé par Bertrade de Montfort possédait, en 1706, un fief à Thoiry, aux Bruyères, croit-on... Un contrat de vente de 1617 constate que "*les religieuses, prieuré et couvent Notre Dame des Hautes-Bruyères avaient cens sur une pièce située à la Croix-Joubert.*"

Etienne Pattou

## Sources :

« Le château de Thoiry » plaquette éditée par M. de la Panouse.

« Monographie de Thoiry » Louis-Philippe-Albert Dauvel (instituteur à Thoiry du 2 avril 1883 à octobre 1905), rédigée en vue de l'Exposition Universelle de 1900.

« Histoire du canton de Meulan » Edmond Bories - Editions Champion 1906 - réimpression Jeanne Laffitte - 1978.

Recherches de MM J. Bouvy et R. Trollope à Maizelan et Villiers-le-Mahieu.

« Histoire de Marly-le-Roi » Pierre Nickler - Editions Champflour - 1996.

« Saint-Nom-la-Bretèche » Les amis de Saint-Nom - 1994.

« Les Guise » Jean-Marie Constant - Editions Hachette - 1984.

« Historique de l'abbaye Saint-Pierre de Neauphle-le-vieux » - extrait de la revue Mabillon (1931-1935) Société historique et archéologique de Rambouillet et de l'Yveline.